

ACTU'S

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS
SOULTZ-SOUS-FORÊTS - HOHWILLER

01

L'ÉTABLISSEMENT DIETRICH BONHOEFFER DU SONNENHOF OPÉRATIONNEL

P.13

JUIN 2014 - N° 01



INSTITUTIONS

Installation de la
nouvelle municipalité



ÉVÈNEMENT

Les rythmes scolaires



TRAVAUX

Le complexe sportif



Commune de
**SOULTZ-SOUS-FORÊTS
HOHWILLER**

WWW.SOULTZSOUSFORETS.FR

P.3 INSTITUTIONS

Après les élections
Le nouveau conseil Municipal
L'intercommunalité

P.7 VIE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE

Budget 2014
Échos de l'intercommunalité

P.10 ÉVÉNEMENT

Rythmes scolaires

P.12 ÉCONOMIE ET SOCIAL

Visite du Préfet
Trophées de l'accueil
Ouverture de l'établissement
Dietrich Boenhoeffer
Soultz-sous-Forêts et le TER
Géothermie

P.14 PROJETS ET TRAVAUX

Jardin de La Saline
Le complexe sportif
Autres travaux

P.17 ACTUALITÉS MUNICIPALES

Tradi'Sons 2013
De 2013 à 2014
Au fil des événements

P.22 ACTUALITÉS ASSOCIATIVES ET CULTURELLES

OMACSL, nouvelle équipe
Sport
Culture

P.28 VIE SCOLAIRE

P.29 SERVICES À LA POPULATION

P.31 EXPRESSION DES ÉLUS

Mairie - rue des Barons de Fleckenstein
67250 Soultz-sous-Forêts
Tél. 03 88 80 40 42

Directeur de publication :
M. le Maire, Pierre MAMMOSSER
Valblor groupe graphique - 67405 Illkirch Cedex
Imprimé à 1600 ex. Dépôt légal : juillet 2014

Le 23 mars vous m'avez largement renouvelé votre confiance. Avec Béatrice Hoeltzel, Maire délégué de Hohwiller, et toute l'équipe qui m'entoure, nous voudrions vous exprimer notre gratitude et notre reconnaissance pour cet inestimable soutien. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour être à la hauteur de vos attentes.

Je voudrais également dire à celles et ceux qui ont fait un autre choix que je serai, comme par le passé, le Maire de tous les habitants, quelle que soit leur opinion.

L'équipe majoritaire est donc en charge des affaires de la commune pour les six prochaines années. Les conditions d'exercice de ce mandat ne seront pas faciles et chaque jour qui passe rajoute un degré de complexité.

La nouvelle réforme territoriale qui s'annonce n'est pas la moindre des perturbations. Tout le monde est bien conscient qu'il faut restructurer en profondeur notre carte administrative et depuis la réforme de 2010 nous sommes en mouvement. S'il y a eu des attermoiments concernant les départements et les régions, le bloc communal, communes et intercommunalités, a, lui, connu sa première grande mutation. La fusion entre le Hattgau et le Soultzerland en est la traduction concrète sur notre territoire. Mais alors que nous venons juste de sortir de ce premier rapprochement on nous demande d'envisager une nouvelle fusion avant le 1^{er} janvier 2017 au motif que notre communauté de communes ne compte pas 20 000 habitants ! Fusionner avec qui : le pays de Wissembourg, Sauer-Pechelbronn ou la plaine du Rhin ?

Au-delà de cette nouvelle remise en cause, l'inquiétude la plus immédiate concerne la réduction des dotations de l'État aux collectivités locales. Pour notre commune ces dotations représentent environ 600 000 €, soit 20 % du budget de fonctionnement. Une première ponction de 31 000 € vient d'être effectuée pour 2014. Pour 2015 à 2017, ce sont près de 30 % de cette ressource qui risquent d'être prélevés chaque année. Une véritable saignée quand on sait que notre excédent, qui nous permet de financer les nouveaux investissements et de rembourser le capital des emprunts en cours était jusqu'à présent de l'ordre de 600 à 700 000 € !

En contrepartie, le gouvernement nous promet une simplification des normes. Visiblement les services de l'État n'ont pas reçu le message. Entre les exigences de Jeunesse et Sports qui limitent la capacité d'accueil de nos périscolaires et la Direction Départementale des Territoires qui revient sur ses engagements en matière de prévention des inondations et remet en cause l'aménagement du Jardin de La Saline, c'est plutôt le chemin inverse qui est pris.

Face à cette situation j'ai présenté et fait adopter, au conseil communautaire et au conseil municipal, une motion de soutien à l'action de l'Association des maires de France qui vise à infléchir cette politique.

En attendant, je vous convie très cordialement à participer aux festivités de la fête nationale, le 13 juillet. Une célébration qui, comme l'année dernière, débutera sur le parvis de La Saline et se poursuivra au Bruehl pour la partie conviviale et le grand feu d'artifice. Et les fans de football ne seront pas oubliés.

Je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, de très bonnes vacances !

Pierre MAMMOSSER,
Maire de Soultz-sous-Forêts





MUNICIPALITÉ, COMMISSIONS MUNICIPALES ET ORGANISMES INFRA-COMMUNAUX SUITE AUX ÉLECTIONS DU 23 MARS

LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ A ÉTÉ INSTALLÉE LE 29 MARS

Le 23 mars la liste "Soultz-Hohwiller énergie" avait obtenu 75,30 % des voix et 21 sièges et la liste "Ensemble, osons l'avenir" 24,70 % des voix et 2 sièges. L'élection du Maire a été présidée par Claire Carraro, doyenne de l'assemblée. Pierre Mammosser a été élu Maire avec 20 voix, un bulletin blanc et 2 voix pour Christian Klipfel. Le nouveau Maire a ensuite pris la présidence de l'assemblée. Alors que la loi autorise jusqu'à six adjoints pour 23 élus, il a demandé au conseil de rester à un nombre de quatre adjoints, comme aujourd'hui, sachant qu'il a nommé par la suite

trois conseillers municipaux délégués : Fabien Acker, Fabrice Fischer et Jean-Michel Stephan. Au total la somme des indemnités ne dépasse pas le montant actuel. Les élus indemnités ont fait un effort de mutualisation financière pour dégager une indemnité minimum pour les postes de conseillers municipaux délégués. Le nombre de quatre adjoints a été accepté à l'unanimité. Ont été élus comme adjoints, avec 21 voix et deux abstentions : Lucienne Haas, Dominique Stohr, Alfred Rinckel et Marie-José Schaller. Enfin Béatrice Hoeltzel a été élue Maire délégué avec 20 voix pour et

une abstention, Sylvie Cullmann obtenant 2 voix. Dans son discours de clôture le Maire a évoqué la responsabilité de l'équipe majoritaire face à une aussi large victoire. Il a également souligné la reconnaissance des électrices et électeurs pour le travail accompli ces six dernières années et la large adhésion au programme proposé pour la mandature à venir. Enfin il a dit sa volonté d'être, comme par le passé, le Maire de tous les habitants de Soultz-sous-Forêts Hohwiller et de continuer à entretenir une étroite proximité avec toutes les citoyennes et tous les citoyens de notre commune.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES ONT ÉTÉ CONSTITUÉES

Comme lors du précédent mandat les commissions municipales sont ouvertes aux citoyennes et aux citoyens, de Soultz et de Hohwiller, intéressés par le fonctionnement de la commune. Il suffit de s'inscrire à la mairie et, après validation de votre inscription par le

conseil municipal, vous serez associé aux réunions de la commission que vous aurez choisie.

Par ailleurs le conseil municipal a, à l'unanimité, désigné les responsables et les conseillers municipaux membres des différentes commissions, sachant

que le Maire préside l'ensemble des commissions et que les adjoints au Maire sont membres de droit de toutes les commissions.



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Pierre MAMMOSSER

Maire de Soultz-sous Forêts Hohwiller
Président de la communauté de communes de l'Outre-Forêt



Béatrice HOELTZEL

Maire délégué de Hohwiller
Conseillère Communautaire

VOS ADJOINTS ET LEURS DÉLÉGATIONS



Lucienne HAAS

Première adjointe en charge
de la culture, des écoles
et des services à la personne
Conseillère communautaire



Dominique STOHR

Second adjoint en charge
des finances et des associations
Conseiller communautaire



Alfred RINCKEL

Troisième adjoint
en charge des projets
et des travaux



Marie-José SCHALLER

Quatrième adjointe en charge du développement
économique, du tourisme, de la communication
et de la démarche participative
Conseillère communautaire

VOS CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Fabien ACKER

En charge du fleurissement, des
illuminations et de l'environnement



Fabrice FISCHER

En charge de l'urbanisme
et de l'habitat



Jean-Michel STEPHAN

En charge des relations
avec l'OMACSL

VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX



Éric HUBERT

Conseiller Communautaire



Céline GEFFROY



Thomas RUBY



Cathy WAGNER



Christophe HECKMANN



Isabelle MULLER

Hohwiller



Christophe BUSCHE

Hohwiller



Claire CARRARO-LIEVRE



Michèle CECCHINI



Anne ZYTO



José POZUELO



Véronique PHILIPPS



Christian KLIPFEL



Sylvie CULLMANN

Hohwiller

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

FINANCES

Responsable : Dominique STOHR.

Membres du conseil municipal :
Michèle CECCHINI, Fabrice FISCHER, Christophe HECKMANN,
Éric HUBERT, Christian KLIPFEL, José POZUELO et Anne ZYTO.

PROJETS ET TRAVAUX

Responsable : Alfred RINCKEL.

Membres du conseil municipal :
Fabien ACKER, Christophe BUSCHE, Michèle CECCHINI, Sylvie CULLMANN, Fabrice FISCHER, Christophe HECKMANN, Éric HUBERT, Christian KLIPFEL, Thomas RUBY, Jean-Michel STEPHAN et Anne ZYTO.

SPORTS ET ASSOCIATIONS

Responsable : Jean-Michel STEPHAN.

Membres du conseil municipal :
Christophe BUSCHE, Claire CARRARO-LIEVRE,
Christophe HECKMANN, Christian KLIPFEL, Isabelle MULLER,
Thomas RUBY et Cathy WAGNER.

COMITÉ DE PILOTAGE DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Responsable : Lucienne HAAS.

Membres du conseil municipal :
Claire CARRARO-LIEVRE, Céline GEFFROY, Christian KLIPFEL,
Véronique PHILIPPS et Thomas RUBY.

SERVICES À LA PERSONNE

Responsable : Lucienne HAAS

Membres du conseil municipal :
Claire CARRARO-LIEVRE, Sylvie CULLMANN, Céline GEFFROY,
Éric HUBERT, Christian KLIPFEL, Véronique PHILIPPS et Cathy WAGNER

SCOLAIRE

Responsable : Lucienne HAAS.

Membres du conseil municipal :
Céline GEFFROY, Christian KLIPFEL, Christophe HECKMANN,
Isabelle MULLER et Cathy WAGNER.

COMMUNICATION, DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE ET ÉVÉNEMENTIEL

Responsable : Marie-José SCHALLER et Lucienne HAAS.

Membres du conseil municipal :
Claire CARRARO-LIEVRE, Michèle CECCHINI, Céline GEFFROY,
Christian KLIPFEL, Thomas RUBY et Cathy WAGNER.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME

Responsable : Marie-José SCHALLER .

Membres du conseil municipal :
Céline GEFFROY, Christophe HECKMANN, Christian KLIPFEL,
José POZUELO, Thomas RUBY et Anne ZYTO.

FLEURISSEMENT, ILLUMINATIONS ET ENVIRONNEMENT

Responsable : Fabien ACKER .

Membres du conseil municipal :
Christophe BUSCHE, Michèle CECCHINI, Sylvie CULLMANN,
Christian KLIPFEL, Thomas RUBY et Anne ZYTO.

URBANISME ET HABITAT

Responsable : Fabrice FISCHER.

Membres du conseil municipal :
Claire CARRARO-LIEVRE, Éric HUBERT, Christian KLIPFEL,
Jean-Michel STEPHAN et Anne ZYTO.

CIMETIÈRE

Membres du conseil municipal :
Fabien ACKER, Céline GEFFROY et Christian KLIPFEL.

LES MEMBRES DES ORGANISMES INFRA-COMMUNAUX

ORGANISMES	MEMBRES DÉSIGNÉS
COMMISSION CONSULTATIVE DE HOHWILLER	Béatrice HOELTZEL, Maire délégué de Hohwiller Christophe BUSCHE, conseiller municipal Hohwiller Sylvie CULLMANN, conseillère municipale Hohwiller Isabelle MULLER, conseillère municipale Hohwiller Jean-Georges GORGUS André STUDY Caroline WODLI
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (Maire + 3 membres titulaires et 3 membres suppléants)	Membres titulaires : Pierre MAMMOSSER, Maire de Soultz-sous-Forêts Lucienne HAAS Christian KLIPFEL Alfred RINCKEL Membres suppléants : Éric HUBERT Marie-José SCHALLER Anne ZYTO
CCAS DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS (4 membres élus et 4 membres nommés par le Maire)	Pierre MAMMOSSER, Maire de Soultz-sous-Forêts Lucienne HAAS Claire CARRARO-LIEVRE Michèle CECCHINI Cathy WAGNER
CCAS DE HOHWILLER (2 membres élus et 2 membres nommés par le Maire délégué)	Béatrice HOELTZEL, Maire délégué de Hohwiller Sylvie CULLMANN Isabelle MULLER
HARMONIE CONCORDIA (3 membres)	Pierre MAMMOSSER Lucienne HAAS Véronique PHILIPPS
ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE (4 membres)	Pierre MAMMOSSER Lucienne HAAS Céline GEFFROY Thomas RUBY
OMACSL (6 membres)	Dominique STOHR Christophe BUSCHE Michèle CECCHINI Christophe HECKMANN Jean-Michel STEPHAN Cathy WAGNER
ASIAPA Association Intercommunale d'Aide aux Personnes Âgées (7 membres)	Pierre MAMMOSSER Lucienne HAAS Dominique STOHR Béatrice HOELTZEL Claire CARRARO-LIEVRE Éric HUBERT Véronique PHILIPPS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE (2 membres)	Pierre MAMMOSSER Lucienne HAAS
CONSEIL ÉCOLE MATERNELLE (2 membres)	Lucienne HAAS Christophe HECKMANN
CONSEIL ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (2 membres)	Lucienne HAAS Céline GEFFROY

L'INTERCOMMUNALITÉ

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUTRE-FORÊT LE 23 AVRIL

Les délégués de Soultz-sous-Forêts ont été élus directement lors du scrutin du 23 mars. L'exécutif de la communauté de communes a été constitué au cours de la séance d'installation du 23 avril.

C'est le Maire de Soultz-sous-Forêts qui a été porté à la présidence de la communauté de communes par 17 voix sur 30.

L'exécutif a été complété par 4 vice-présidents :

1. Jean-Claude Koebel, adjoint au Maire de Betschdorf, en charge des finances et des services à la personne,
2. François Fenninger, Maire de Hatten, en charge de la jeunesse, de la culture et des relations avec les associations,
3. Christophe Scharrenberger, Maire de Surbourg, en charge de l'urbanisme et du logement
4. Georges Eschenmann, Maire de Memmelschoppen, en charge de l'environnement et des transports.



LES AUTRES SYNDICATS ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES

SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

La commune dispose de 2 délégués titulaires, Dominique STOHR et Claire CARRARO-LIEVRE et de 2 délégués suppléants, Thomas RUBY et Béatrice HOELTZEL.

Le syndicat est présidé par Charles GRAF, Maire de Retschwiller.

Dominique STOHR en est le premier vice-président.

SYNDICAT MIXTE DE LA RÉGION DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS - COLLÈGE

La commune dispose de 2 délégués titulaires, Lucienne HAAS et Pierre MAMMOSSER et de 2 délégués suppléants, Cathy WAGNER et Alfred RINCKEL.

Le syndicat est présidé par Charles GRAF, Maire de Retschwiller.

Lucienne HAAS en est la première vice-présidente.

SYNDICAT DE LA PISCINE DE DRACHENBRONN

La commune dispose de 2 délégués titulaires, Lucienne HAAS et Éric HUBERT, et de 2 délégués suppléants, José POZUELO et Jean-Michel STEPHAN.

Le syndicat est présidé par **Lucienne HAAS.**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE LA RÉGION DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS - SICTEU

La commune dispose de 2 délégués titulaires, Fabrice FISCHER et Fabien ACKER, et de 2 délégués suppléants, Alfred RINCKEL et Lucienne HAAS.

Le syndicat est présidé par **Fabrice FISCHER.**

SYNDICAT DE L'AMÉNAGEMENT DU SELTZBACH

La commune dispose de 2 délégués titulaires, Fabien ACKER et Anne ZYTO.

Le syndicat est présidé par Didier BRAUN, Maire de Hoffen.

Fabien ACKER assure une vice-présidence.

SYCOFOSE – SYNDICAT DES COMMUNES FORESTIÈRES DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS ET ENVIRONS

La commune dispose de 3 délégués titulaires, Dominique STOHR, Christophe HECKMANN et Sylvie CULLMANN et de 1 délégué suppléant, Michèle CECCHINI.

Le syndicat est présidé par Dany WALTER de Lampertsloch.

Dominique STOHR assure une vice-présidence.

SYCOPARC – SYNDICAT DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD

Le délégué titulaire de la commune est Christian KLIPFEL

ASSOCIATION AU PAYS D'ACCUEIL DES VILLAGES TRADITIONNELS D'OUTRE-FORÊT

Les délégués sont Marie-José SCHALLER et Thomas RUBY.

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES

Le délégué titulaire est Pierre MAMMOSSER et le délégué suppléant Christian KLIPFEL.

BUDGET 2014

Après les élections de mars 2014, les différentes commissions ont été consultées et le budget 2014 a été soumis à l'approbation du conseil municipal, lors de la séance du 30 avril 2014. Les élus ont voté le budget de fonctionnement et d'investissement à l'unanimité moins deux abstentions.

FONCTIONNEMENT

Malgré des recettes de fonctionnement en baisse, municipal a, à l'unanimité, décidé de ne pas augmenter les taux des 4 taxes locales.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVENT À 2.937.891 € SOIT 65.284 € DE MOINS PAR RAPPORT À 2013

C'est la première fois que les ressources de la commune baissent, et si cette tendance se confirme "il faudra mener des réformes structurelles" comme l'a indiqué le Maire lors de la séance budgétaire.

Les bases des 4 taxes ont été réévaluées de 1,44 %, mais la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) une des deux composantes de l'ancienne taxe professionnelle a diminuée de plus de 17 000 €, et la TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales) de 21 000 €.

INVESTISSEMENT

Suite aux baisses des ressources, l'établissement du budget d'investissement 2014 a nécessité de définir des priorités : mener à bien les travaux de sécurité et assurer les travaux déjà engagés, avec comme gros chantier, l'extension du gymnase du collège pour un montant de 1 500 000 € TTC.

Ces investissements seront financés par les ressources propres de la commune, les subventions et la participation de tiers pour 51 %, le préfinancement de la récupération de la TVA par ligne de trésorerie pour 17 %, et un emprunt pour 32 %.

En 2014 se termine aussi le plan pluriannuel d'investissement dans le cadre du

Ainsi le produit total des différentes taxes est légèrement inférieur au montant de 2013. La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'État a, elle, diminué de 5,15 % soit 31 000 €. À ceci se rajoute la baisse du produit des ventes du bois. La seule augmentation en 2014 est le poste "autres produits de gestion courante" avec, comme recette principale, la location des immeubles communaux et plus particulièrement les locaux du pôle des services.

LES DÉPENSES AUGMENTENT DE 3,1 % SOIT 70 700 €

Le poste le plus important "les charges du personnel", qui représente 32 % des dépenses avec 930 000 €, est en hausse de 50 000 €. Cette augmentation prévisionnelle inclut la revalorisation salariale et le changement d'indice, mais aussi la rémunération des animateurs prévus pour les temps d'animations périscolaires suite à la réforme des rythmes scolaires.

contrat de territoire. Lors d'une réunion avec les maires et maires délégués du canton, le Président du Conseil Général a donné un aperçu du futur contrat de territoire pour la communauté de communes de l'Outre-Forêt sur la période 2015-2017 : réduction de 10 % de l'enveloppe globale, disparition des aides au fonctionnement, concentration de l'action du département sur les aides à l'investissement avec le souhait d'un équilibre entre l'enveloppe à destination la communauté de communes et celle à destination des communes. Le taux de subventionnement devient indicatif et la décision finale du montant de l'aide

Les charges à caractère général avec 902 350 € sont restées quasiment identiques.

Le poste des subventions de fonctionnement aux associations est à nouveau en augmentation exceptionnelle, toujours liée au rattrapage des paiements de la location du gymnase.

Les frais financiers augmentent aussi légèrement, en prévision d'un déblocage partiel d'un nouvel emprunt en 2014.

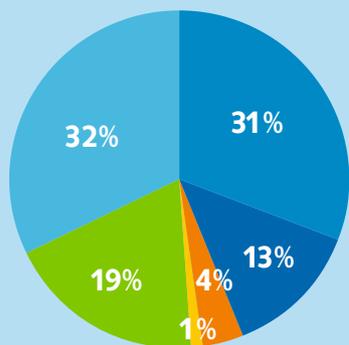
AVEC LA BAISSÉ DES RECETTES ET LA HAUSSE DES DÉPENSES, LE RÉSULTAT ESCOMPTÉ POUR 2014 EST DE 562 434 €, EN FORTE BAISSÉ PAR RAPPORT AUX 700 469 € DE 2013

Ce résultat est une estimation, surtout en ce qui concerne les dépenses. Nous poursuivons le travail de rationalisation et de recherche des économies pour essayer de l'améliorer.

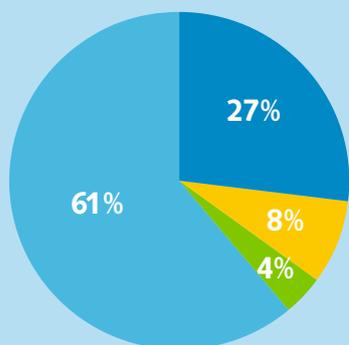
aux différents projets fera l'objet d'une concertation entre commune, communauté de communes et département. De plus l'enveloppe des dotations aux bourgs centres ne sera plus fléchée mais mise à disposition de l'ensemble de la communauté.

Pas que des bonnes nouvelles pour notre commune. Nous en reparlerons lors du budget 2015.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

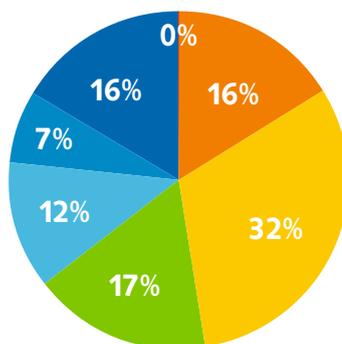


RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	TTC
Divers travaux de voirie, signalétique et mobilier urbain	45 500 €
Nouveau revêtement chemin liaison rue Frohnacker/rue de Seltz	8 600 €
Travaux de marquage routier	36 000 €
Aménagement terrain derrière presbytère catholique	22 000 €
Réfection pont rue Muntz	10 000 €
Aménagement abords de la gare (reste à payer)	128 084 €
Liaison rue de la Saline/rue de la gare/entrée du Bruehl	152 000 €
Réfection route d'accès Marienbronn (part de la commune)	39 100 €
Renouvellement de l'éclairage public, rue Kupfersmatt	50 000 €
Carrefour rue du Dr Deutsch RD264/28/52 (reste à payer)	48 000 €
Feu tricolore carrefour rues Muntz/Vignes	20 000 €
TOTAL VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS	559 284 €
Travaux d'extension du gymnase	1 503 640 €
Remplacement jeu et refection des chemins au parc du Bruehl	31 000 €
Robot de tonte pour le terrain de foot-ball	16 000 €
TOTAL SPORTS LOISIRS CULTURE	1 550 640 €
Divers travaux dans les bâtiments communaux	14 300 €
Remplacement fenêtres et chapeaux chinois à la Synagogue	164 000 €
Pôle scolaire et de la petite Enfance	620 000 €
Aménagement de la cave de l'annexe de la mairie en salle d'archivage	40 000 €
TOTAL BÂTIMENTS	838 300 €
Écoles : matériel divers	25 000 €
Mairie : matériel informatique	8 500 €
Médiathèque : matériel informatique	8 000 €
La Saline : projecteurs, matériel informatique, ustensiles de cuisine, mobilier	10 000 €
Services techniques : matériels divers	6 580 €
TOTAL MATÉRIEL	58 080 €
Acquisition propriété Kohler	40 000 €
Étude pour les bassins de prévention des coulées de boues à Hohwiller	16 740 €
Étude pour l'éco quartier	24 000 €
TOTAL DIVERS	80 740 €
INVESTISSEMENT RÉEL	3 087 044 €
Remboursements Emprunts	306 300 €
Déficit d'investissement de 2013	1 430 698 €
Opérations d'ordre	10 463 €
TOTAL BUDGET INVESTISSEMENT 2014	4 834 505 €

FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT



ÉCHOS DE L'INTERCOMMUNALITÉ

LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUTRE-FORÊT ... JUSQU'À QUAND ?

La fusion entre le Hattgau et le Soultzerland s'est concrétisée le 7 janvier 2014.

C'est Charles GRAF, Maire de Retschwiller et ancien Président de la communauté de communes du Soultzerland, qui a été élu à la Présidence de la nouvelle entité pour une période transitoire, jusqu'aux élections municipales de mars 2014.

Six Vice-présidents ont été désignés pour l'accompagner dans cette transition.

Le 23 avril un nouvel exécutif a pris le relais sous la Présidence du Maire de Soultz-sous-Forêts. Composé du Président et de quatre Vice-présidents, il a été élu pour conduire les

affaires de la communauté de communes de l'Outre-Forêt jusqu'en 2020.

À moins que ...

En effet, alors que la réforme territoriale de 2010 est loin d'être digérée, un nouveau chambardement est déjà annoncé. Dans cette nouvelle remise en cause toutes les communautés de communes devraient compter un minimum de 20 000 habitants. Et ceci pour le 1^{er} janvier 2017 ! Comme la communauté de communes de l'Outre-Forêt ne dépasse pas les 17 000 habitants, il va encore falloir fusionner ! Avec qui ? Le pays de Wissembourg ? La Plaine du Rhin ? Sauer-Pechelbronn ?

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST COMPLIQUÉE

L'élaboration du premier budget de la mandature n'a pas été simple.

Le compte administratif 2013 a fait apparaître une situation difficile du côté du Hattgau, avec un déficit de 27 000 € en fonctionnement, et un excédent limité du côté du Soultzerland de 107 000 €. Le budget 2014 a dû, en plus, encaisser un désengagement important du conseil général et des augmentations de charges significatives, en particulier au niveau du périscolaire.

Au total, sans augmentation de la fiscalité, l'équilibre du budget de fonctionnement n'a pu être atteint qu'à la faveur de l'affectation de plus de 200 000 € résultant de l'excédent cumulé des années précédentes. De plus, le reste de cet excédent, soit plus de 400 000 € a été affecté au budget d'investissement. Ce qui a fait dire au Président que pour équilibrer le budget 2014 "il a fallu racler les fonds

de tiroirs, ... et vendre l'armoire avec".

Face à cette situation particulièrement délicate les élus ont décidé, à l'unanimité, d'augmenter les taux d'imposition de la communauté de communes de 15 %. L'augmentation réelle pour le contribuable n'est que de 1,5 % environ puisque le taux d'imposition de la communauté de communes est un taux additionnel qui ne représente qu'environ 10 % du taux global. En valeur, pour une taxe d'habitation de 600 € l'augmentation représente 9 €. À noter, par ailleurs, que pour les contribuables de l'ancien Soultzerland la convergence des taux d'imposition entre le Soultzerland et le Hattgau aurait dû entraîner une baisse.

Pour cette partie de la communauté de communes de l'Outre-Forêt l'impact de la décision du conseil communautaire sera donc encore plus limité.

L'AUGMENTATION DE LA REDEVANCE POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

De 2013 à 2014 la redevance a augmenté de 14 € par personne. Cette augmentation est due à l'augmentation des coûts de ramassage et de traitement de 15,6 % facturés par le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin à la communauté de communes. Les causes de ces hausses continues sont multiples.

Tout d'abord la quantité de déchets à transporter et à traiter ne diminue pas, malgré les efforts de tri. Au mieux on constate une stabilisation des chiffres.

Ensuite la poubelle bleue et ce qui est apporté en déchetterie génèrent des coûts de transport et de traitement comparables à ceux de la poubelle brune.

Ceci étant le tri reste indispensable car sans

le tri le centre d'enfouissement arriverait encore plus vite à saturation.

Et les lois environnementales sont de plus en plus contraignantes pour continuer à enfouir des déchets. Creuser des alvéoles permettant d'enfouir la quantité de déchets correspondant à 5 ou 6 ans d'exploitation revient aujourd'hui à plus de 4 millions d'€. Une nouvelle stratégie de traitement des déchets va donc devoir être mise en place, donnant toute sa place à l'incinération.

Mais pour espérer diminuer la redevance il n'y a qu'une seule solution : diminuer la production de déchets et même la diminuer considérablement. La redevance incitative constituera un premier pas dans cette direction.



NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES ET PÔLE SCOLAIRE

L'objectif des nouveaux rythmes scolaires était double : mieux répartir le temps des apprentissages fondamentaux en ajoutant une cinquième matinée de cours dans la semaine, et utiliser le temps dégagé les après-midi grâce à cette matinée supplémentaire pour donner aux élèves la possibilité de s'initier à des pratiques culturelles et sportives qu'ils n'auraient peut-être pas abordées autrement. Simple sur le papier, cette réforme a fini par devenir un vrai casse-tête. D'abord parce que les décrets des deux ministres successifs ont laissé une certaine latitude quant au choix de la matinée supplémentaire, mercredi ou samedi, tout en exerçant une pression sur les collectivités en faveur du mercredi. Ensuite parce que les collectivités locales vont devoir supporter la plus grande partie de la charge financière et organisationnelle de l'ouverture aux pratiques culturelles et sportives, dans le cadre de temps d'activités périscolaires -TAP-. De ce fait, dans bien des communes de taille réduite, il n'y aura pas de TAP. Enfin parce qu'il subsiste une certaine incompréhension sur bien des points de la mise en œuvre de cette réforme, en particulier son application à l'école maternelle. Malgré toutes ces difficultés et après deux années de mobilisation, de contestation, de discussions, de multiples réunions de conseils d'écoles et de commissions scolaires impliquant tous les acteurs concernés, la municipalité a décidé de mettre en œuvre la réforme dans les écoles de la localité selon les principes édictés ci-après. Tout en utilisant au mieux les espaces supplémentaires offerts par le nouveau pôle scolaire, dont l'ouverture ne pouvait pas mieux tomber.

La partie strictement scolaire, à savoir les horaires d'enseignement du matin et de l'après-midi ainsi que le positionnement de la demi-journée supplémentaire au samedi, a été validée par les services académiques.

Les Temps d'Animations Périscolaires (TAP), du ressort de la commune, prennent également forme. Au moment où nous écrivons ces lignes un questionnaire vient d'être envoyé aux parents pour connaître rapidement leurs intentions quant à la participation de leurs enfants à ces TAP afin d'organiser au mieux ce volet du dispositif.

LES HORAIRES

Le positionnement de la demi-journée au samedi a été obtenu suite à la décision du conseil d'administration du collège de Soultz-sous-Forêts de conserver les cours le samedi matin. Les communes de la communauté de communes de l'Outre-Forêt qui sont rattachées au collège de Soultz-sous-Forêts ont, entre-temps, également opté pour le samedi.

Par ailleurs un accueil sera mis en place à l'école maternelle à partir de 7h45 afin de permettre aux parents de déposer leurs enfants à l'école avant d'aller travailler.

Enfin, les lundis et vendredis, le bus de Hohwiller circulera le soir à 16 heure afin de permettre aux enfants de la commune associée de profiter des TAP.

LES TEMPS D'ANIMATIONS PÉRISCOLAIRES

À l'école élémentaire un ensemble d'animations périscolaires va être mis en place. Sont d'ores et déjà prévues les animations suivantes : musique, chant chorale, danse, travail sur bois, photographie, poterie, karaté traditionnel. D'autres activités sont encore en projet.

Les TAP seront organisés par cycles trimestriels sur inscriptions. Ils débuteront en septembre, lors de la deuxième semaine de classe.

Concernant le fonctionnement des TAP la municipalité n'a pas opté pour un accueil de loisirs sans hébergement (système en vigueur dans les périscolaires traditionnels) dont les taux d'encadrement et la qualification des animateurs sont strictement réglementés. En d'autres termes, les modalités de fonctionnement des TAP seront fixées par la commune

LES HORAIRES

	HORAIRES D'ENSEIGNEMENT DU MATIN	HORAIRES D'ENSEIGNEMENT DE L'APRÈS-MIDI	TEMPS D'ANIMATIONS PÉRISCOLAIRES (FACULTATIFS)	DURÉE TOTALE
Lundi	8h15 - 11h30	13h30 - 15h00	15h00 - 16h00	4h45
Mardi	8h15 - 11h30	13h30 - 16h00	-	5h45
Jeudi	8h15 - 11h30	13h30 - 16h00	-	5h45
Vendredi	8h15 - 11h30	13h30 - 15h00	15h00 - 16h00	4h45
Samedi	8h30 - 11h30	-		3h00

qui appréciera les moyens à mettre en œuvre pour assurer un bon déroulement des animations et la sécurité des enfants.

Enfin une contribution de 5€ par enfant et par trimestre sera demandée à l'inscription. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1^{er} juillet et jusqu'à la fin de la première semaine de classe, en septembre. Le nombre de places par activité sera limité. L'ordre d'inscription sera pris en compte. Les périodes d'inscription pour les deux autres trimestres seront fixées en temps utile.

À l'école maternelle les temps d'animations périscolaires seront orientés garderie. Une inscription sera nécessaire mais aucune contribution ne sera demandée. Cette organisation intègre l'accueil des enfants à partir de 7h45 comme évoqué dans le paragraphe consacré aux horaires.

L'OUVERTURE DU POLE SCOLAIRE

L'ouverture du pôle scolaire, dans son intégralité, à la rentrée, va incontestablement faciliter la mise en œuvre des rythmes scolaires, en particulier sur le plan des TAP.

La première phase du pôle scolaire avait consisté à construire une aile nouvelle, en coopération avec la communauté de communes qui a installé le périscolaire dans cette aile. Une opération menée dans les délais, dont les coûts ont été bien maîtrisés. Au final les travaux de cette phase reviendront à quelque 2 400 000 € HT, dont 1 000 000 seront à la charge de la communauté de communes. Les surcoûts sont inférieurs à 4%.

La deuxième phase, celle qui se termine, a consisté à rénover l'aile existante de l'école élémentaire. Ces travaux étaient prévus a minima, pour limiter l'investissement. En cours de route le conseil municipal a décidé de renforcer l'opération de rénovation afin que les deux ailes, l'ancienne et la nouvelle, soient à peu près au même niveau de qualité.

L'investissement reviendra donc à 340 000 € HT au lieu des 262 000 € prévus à l'origine.





SOULTZ-SOUS-FORÊTS ET LE TER

La ligne ferroviaire Wissembourg Haguenau Strasbourg est un atout majeur de notre territoire. Les représentants de la SNCF et de la Région Alsace n'ont pas manqué de le souligner lors du petit déjeuner à la rencontre des usagers qui a eu lieu le mardi 20 mai en gare de Soultz-sous-Forêts. La gare de Soultz-sous-Forêts est le point central du tronçon Haguenau Wissembourg, tant par sa position que par sa fréquentation, plus de 600 voyageurs par jour. Celle de Hoelschloch est, à côté de Walbourg, celle qui monte avec plus de 100 voyageurs par jour. Par contre au-delà de Soultz les choses sont plus difficiles.

Le Président de l'association de défense et de promotion de la ligne ferroviaire Haguenau Wissembourg, André Niess, a confirmé ces chiffres lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à Wissembourg devant une trentaine de personnes dont plusieurs maires, en particulier ceux de Wissembourg et de Soultz-sous-Forêts. Le Président Niess a également donné quelques indications sur les futurs horaires qui seront mis en œuvre en 2016, en même temps que le TGV deuxième tronçon. Des horaires qui, grâce à la ténacité et à l'action de l'association ferroviaire, devaient apporter un vrai plus aux usagers de la ligne, avec notamment un certain nombre de trains rapides de moins d'une heure entre Wissembourg et Strasbourg. Par contre l'arrêt de Hunsbach va vraisemblablement disparaître. En conclusion le Maire de Soultz-sous-Forêts a rendu un hommage appuyé à l'action de l'association et remercié le président et tous les membres pour leur engagement au service du bien commun !

LES ÉTABLISSEMENTS PAUL HEUMANN ONT ACCUEILLI LE PRÉFET



Pour sa première incursion dans le paysage économique de l'Outre-Forêt le Préfet Stéphane Bouillon a choisi l'entreprise Paul Heumann. Dirigeants et salariés, Guy Heumann en tant que Président du Conseil de Surveillance et Isabelle Heumann en tant que Directrice Générale en tête, ont démontré avec beaucoup de talent et d'à-propos, les spécificités de cette entreprise familiale depuis quatre générations :

- marché de niche, mais investissement de tous les instants dans l'innovation,
- entreprise de 23 salariés mais structurée comme une grande, la polyvalence en plus,
- valeur affichée de l'enjeu des ressources humaines mais illustrée concrète-

ment par des témoignages de salariés occupant des postes clés dans l'entreprise et dont le cursus est souvent atypique.

La démonstration a été plus que convaincante. Évidemment il a aussi été question de l'instabilité fiscale actuelle et des tracasseries administratives qui pèsent sur le monde économique, en particulier ces PME qui sont aujourd'hui le moteur de l'emploi et de la préservation du tissu économique. Un message reçu 5 sur 5 par le représentant de l'État. À noter que Madame la Sous-préfète, ainsi que le Député Reiss et le Maire ont également participé à cette visite.



Comme chaque année des commerçants de la localité participent aux Trophées de l'Accueil organisés par la CCI. Rappelons qu'il s'agit d'une démarche volontaire, et payante, au cours de laquelle il est fait un diagnostic des points forts et des points faibles du magasin et qui comporte une visite et un appel d'un client mystère qui teste

80 critères. Pour obtenir le trophée le commerçant doit obtenir au moins une note de 8 sur 10 dans les différentes rubriques. Les lauréats de cette année sont OPTIC 2000 et A l'Ô de Rose. La CCI a remis les Trophées le 3 février au centre de formation à Strasbourg. Le Maire était présent à la cérémonie. Bravo aux lauréats !

L'ÉTABLISSEMENT DIETRICH BONHOEFFER DU SONNENHOF PLEINEMENT OPÉRATIONNEL



Fin mars, début avril l'établissement Dietrich Bonhoeffer du Sonnenhof a progressivement accueilli ses nouveaux résidents. Les travaux de voirie et d'aménagement des alentours, réalisés par la commune, étaient également prêts, au moins en ce qui concerne les chaussées d'accès. L'ensemble a été finalisé dans la foulée.

Monsieur Sylva, directeur de l'établissement, avait, en avant-première, invité les conseillers municipaux pour une visite des lieux le 22 février. Une petite dizaine de personnes a suivi avec attention les explications du directeur et visité les structures

du rez-de-chaussée réservées aux autistes et ceux des étages qui recevront les personnes multi-handicapées. Le constat a été unanime : il s'agit d'un établissement d'ampleur, fonctionnel et agréable à la fois. En fin de visite est venu sur la table la problématique des recrutements sur Soultz-sous-Forêts. Monsieur Sylva a réaffirmé que priorité a été donné aux candidatures locales, à condition qu'il y ait adéquation avec le poste proposé. Pour certains postes le nombre de candidatures a été très important, ce qui a forcément fait des déçus. Pour d'autres il n'y a pas eu

d'offres adaptées. Enfin, lorsque le candidat présentait une grande expérience il était parfois difficile de faire correspondre le salaire actuel du candidat avec la grille de salaire prévue au niveau de l'établissement.

Prochain événement pour l'établissement : son inauguration le samedi 13 septembre. La nouvelle directrice du Sonnenhof, Madame Anne Caroline Bindou, souhaite saisir cette occasion pour approfondir les liens entre l'établissement et la population locale. Les modalités pratiques seront communiquées en temps utile.

LA GÉOTHERMIE EN ALSACE DU NORD



Les visites se succèdent à un rythme soutenu sur le site de Rittershoffen. Cette première industrielle, qui se nourrit largement des résultats de l'expérimentation de Soultz-sous-Forêts, suscite l'intérêt de nombreux acteurs. Lors d'une visite des élus du secteur le responsable d'ES, Électricité de Strasbourg, a également évoqué l'avenir du site de Soultz-sous-Forêts. Un avenir qui passe par un minimum d'investissements afin de donner une dimension de production à l'outil, tout en lui conservant une vocation de recherche et de développement. L'objectif est de rendre le site autonome sur le plan financier, pour ne plus dépendre de l'argent public de plus en plus rare, tout en valorisant l'expertise accumulée depuis le début de cette aventure de plusieurs décennies de travaux de recherche.

DOSSIER SPÉCIAL

JARDIN DE LA SALINE



L'idée du Jardin de La Saline a pris corps lorsque la municipalité a eu l'opportunité d'acquérir le terrain « Sturm ». Nous étions alors en pleine élaboration du PLU. Au fur et à mesure de l'avancement de la réflexion c'est une large opération d'urbanisation le long du Seltzbach qui s'est imposée. Avec, au cœur du dispositif, la création d'une zone commerciale de centre-ville capable de donner un nouveau souffle au commerce local. Pour pouvoir mener cette opération à bien il fallait s'assurer de deux choses : la maîtrise des orientations d'aménagement afin que les futurs investisseurs s'inscrivent dans une vision d'ensemble et la garantie de constructibilité puisque les terrains sont en zone inondable. Le premier point a amené la municipalité à créer une zone de servitude de projet qui permet de geler toute construction d'envergure tant que le plan d'ensemble n'est pas défini. Le deuxième a fait l'objet de discussions serrées avec les services de l'État qui ont finalement donné leur feu vert.

Une fois ce feu vert obtenu la commune a acquis le terrain « Sturm ». Le projet de Jardin de La Saline est ensuite entré dans une phase concrète et le transfert de la pharmacie pouvait constituer le premier jalon de cette urbanisation. Le schéma d'ensemble a été validé le 5 mars par le conseil municipal. Nous pouvions donc lancer la levée de la zone de servitude de projet afin de permettre cette première construction.



LE REVIREMENT DES SERVICES DE L'ÉTAT

Or, la levée de la zone de servitude de projet suppose une modification du PLU avec enquête publique. Les services de l'État sont consultés dans ce type de procédure au titre de Personne Publique Associée. Pour sécuriser le dossier, et ne pas perdre de temps, nous avons décidé de les intégrer très en amont dans la démarche. Et c'est là que la mauvaise nouvelle est tombée. Contrairement à leur engagement antérieur, ils ont estimé que les données disponibles n'étaient pas suffisantes pour valider la constructibilité de la zone. Ils ont donc demandé une étude complémentaire, d'une durée d'au moins quatre mois sans compter le délai de choix du cabinet d'étude, et d'un coût avoisinant les 15 000 €. Une nouvelle réunion, le 18 juin dernier, a laissé entrevoir une solution moins drastique. Un espoir, malheureusement, sans lendemain. Le Maire a alors pris un rendez-vous avec le Directeur des services en question, le 2 juillet pour tenter de dépasser ce blocage.

Au cours de cet échange une solution de compromis a pu être trouvée. Il faut maintenant vérifier, dans le détail, son impact sur l'aménagement du Jardin de La Saline.

LA PROBLÉMATIQUE DE LA PHARMACIE

Les locaux de la pharmacie actuelle comportent un certain nombre d'inconvénients. L'accessibilité en voiture est contrainte, les livraisons sont difficiles et les locaux trop exigus pour développer de nouveaux services. Le pharmacien cherche donc depuis près de trois ans un endroit, au centre-ville, pour construire une nouvelle officine.

Après de nombreuses investigations et de multiples pré-projets, devant le supermarché ou sur d'autres terrains du centre-ville, il s'est résolu à réaliser l'opération dans le cadre du Jardin de La Saline, derrière le supermarché, malgré le surcoût engendré par le caractère inondable du terrain. Avec cependant un impératif : pouvoir entrer dans les locaux le 31 décembre 2015 au plus tard. Le revirement des services de l'État, a malheureusement fait traîner les choses en longueur.

L'ENJEU DU CENTRE-VILLE

Les expériences de Wœrth et de Seltz ont montré l'importance d'une pharmacie en centre-ville. Surtout si elle a pour objectif de développer de nouveaux services. Or, l'attractivité du centre-ville de Soultz-sous-Forêts va être au centre de nos préoccupations ces tout prochains temps.

Le supermarché Leclerc Express est en passe d'être racheté par un adhérent Leclerc. Ce dernier a la ferme volonté de développer l'outil avec un petit hypermarché, une surface de bricolage et un drive-in. Il faut donc tout faire pour que le commerce du centre-ville profite de ce nouveau positionnement de localité dans le paysage commercial de l'Alsace du Nord. Et la pharmacie est un des atouts importants pour y parvenir.

LE DOSSIER DE LA PHARMACIE SE COMPLIQUE

Compte tenu de l'enjeu, un plan B a été évoqué et présenté par le Maire en conseil municipal : l'implantation de la pharmacie sur le petit parking en contrebas de la gare. Le site présente deux avantages : il n'est pas en zone inondable et ne fait pas partie de la zone de servitude de projet. Par contre, il appartient au domaine public, ce qui complique sa vente. Mais c'est surtout la remise en cause urbanistique et la difficile cohabitation de la pharmacie avec le marché hebdomadaire, la Kirwe, le marché de Noël, et le fonctionnement de La Saline en général, qui ont amené une large majorité des conseillers municipaux à écarter cette option en l'état.

Entretiens, l'affaire s'est encore compliquée. En effet la banque qui accompagne le transfert rechigne devant les coûts supplémentaires engendrés par le caractère inondable du terrain. Et l'agence régionale de santé met en avant un article du code de la santé publique qui stipule qu'un transfert de pharmacie implique que le nouveau bâtiment soit accessible à tout moment, ce qui est difficile à assurer en zone inondable... Tout ceci fait qu'au moment où nous écrivons ces lignes, le dossier de la pharmacie n'a pas encore de solution.

QUEL AVENIR POUR LE JARDIN DE LA SALINE ?

Quant au Jardin de La Saline, le projet va se poursuivre. Le processus de levée de la zone de servitude de projet sera mené à son terme. Le centre-ville a besoin d'une zone commerciale capable d'engendrer une synergie avec les zones périphériques.

Mais les délais risquent d'être rallongés. Et il va falloir redéployer les bâtiments et les aires de stationnement en fonction du degré de constructibilité des différents espaces tel qu'il sera défini dans le document de compromis élaboré par l'État.

AUTRES TRAVAUX

LA LIAISON ENTRE LA RUE DU FROHNACKER ET LA RUE DE SELTZ

Le revêtement est maintenant réalisé et une borne empêche la circulation automobile. Ce chemin devient donc un axe cyclo-piétonnier, même si l'absence d'éclairage public peut avoir un impact négatif sur son utilisation en hiver.



AUTRES TRAVAUX

LA CIRCULATION RUE DE LOBSANN

Le 20 février une réunion a eu lieu avec les riverains de la rue de Lobsann en vue de prendre des dispositions permettant de limiter les excès de vitesse dans la rue. En effet les relevés de décembre 2012 montrent que plus de 10% des voitures dépassent la vitesse autorisée de 50 km/h. On enregistre même, en plein jour, des vitesses de pointe allant jusqu'à 96 km/h. Finalement la démarche retenue lors de la réunion n'a pas pu être entièrement mise en œuvre car le radar mobile de la communauté de communes s'est révélé défaillant. Il a donc été décidé de mettre en place les plots, sans nouvelle campagne de mesure préalable. Le dispositif doit maintenant être complété par l'implantation d'un radar pédagogique fixe.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE KUPFERSMATT

La rénovation de l'éclairage public de la rue de Kupfersmatt est le premier acte d'une suite de chantiers visant à renouveler l'éclairage d'un certain nombre de rues. La municipalité a aussi décidé, pour ce type d'opérations, de ne pas mobiliser un bureau d'études pour la réalisation, et de s'appuyer sur une simple pré-étude d'ECOTRAL, une structure satellite d'Électricité de Strasbourg. Par contre cette approche suppose une implication plus grande de la commission des travaux, en relation étroite avec les riverains de la rue. C'est ce qui a été fait le samedi 25 janvier au matin. Résultat : deux lampadaires en plus et une relocalisation de certains mâts pour assurer un éclairage le plus adapté et le plus pertinent aux usages de la voirie.



LE COMPLEXE SPORTIF SORT DE TERRE

Ça y est, les travaux de l'extension ont démarré.

L'ouverture des plis a réservé une bonne surprise puisque la totalité des travaux se monte à 1 105 000 € HT alors que les prévisions étaient de 1 324 000 € HT.

Comme le montrent les photos du chantier le rez-de-jardin est en passe d'accueillir la dalle, et la grande salle du dojo attend sa toiture. Les parkings supplémentaires sont déjà réalisés. Quant au gymnase existant la première phase de la rénovation est maintenant terminée, y compris sur l'extérieur.





LE FESTIVAL DE NOËL DES TRADI'SONS 2013

Lancés le vendredi 29 novembre le Festival des Tradi'sons de Noël de Soultz-sous-Forêts a déployé ses fastes pendant quatre semaines, jusqu'au 22 décembre. Pour qu'une localité vive, pour qu'elle puisse développer une communauté de vie, il faut qu'elle ait l'occasion de se retrouver autour d'un événement fédérateur, un de ces moments festifs qui constitue les fondamentaux du bien vivre ensemble !

Les Tradi'sons de Noël de 2013 ont été exemplaires en la matière. Petits, grands, seniors, **tout le monde a pu se retrouver dans ce Noël du temps des années 50**. Contes à la Médiathèque, Hansel et Gretel sous l'arbre de Noël géant en compagnie du Saint Nicolas, du Hans Trapp, du Christkindel et du Weihnachtsmann, chanter Noël à Soultz-sous-Forêts, concerts et chant participatifs, exposition photos, marché de Noël et animations, sculpture des personnages et animaux de la crèche, allumage de la bougie, ouverture des cases du calendrier

de l'Avent, pièce de théâtre, commune illuminée et baignée dans la douce ambiance du Noël des années 50, ce mois de décembre 2013 a connu une animation exceptionnelle.

Retour sur quelques innovations :

- **Le calendrier de l'Avent sur le chemin du Froeschwillerbach** : il doit encore trouver toute sa place dans le déroulé du festival

- **L'univers des contes** : des contes de la médiathèque aux scénettes dansées de l'association Pointes de Pied sur le thème

des contes de Grimm, en passant par le récit par épisodes de Hansel et Gretel devant la maison de pain d'épices au pied de l'arbre de Noël géant, il a pleinement contribué à la magie de la période de l'Avent. A reconduire.

- **L'exposition photos sur les années 50 et les deux veillées pour évoquer cette période** : ils ont constitué la belle surprise de cette édition des Tradi'sons de Noël ; plus de 500 visites, deux veillées particulièrement chaleureuses, et de belles émotions lorsque les visiteurs sont longuement revenu sur ces années d'après-guerre, de reconstruction et des premiers balbutiements de la société de consommation.

Au total le festival des Tradi'sons de Noël 2013 a été une réussite, forte de ses innovations, de remarquables affluences et d'une authenticité qui est la marque de fabrique de cette manifestation de l'Avent dans notre localité.



LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Devenue traditionnelle, cette cérémonie des vœux rassemble chaque année plus de monde. Pour les vœux 2014 ce sont plus de 250 personnes qui se sont retrouvées à La Saline : représentants des forces vives, élus du territoire, nouveaux arrivants, récipiendaires des concours locaux des illuminations et du fleurissement, mais aussi de plus en plus de concitoyens qui adhèrent tout simplement à cette démarche de convivialité.

La manifestation a débuté par le discours du Maire qui a brossé une rétrospective de 2013 et évoqué les dossiers en cours. Le Maire délégué de Hohwiller, responsable des opérations d'embellissement de la ville, a ensuite pris le relais pour distribuer les prix des concours locaux. Il a notamment salué avec satisfaction le nombre de commerçants ayant apprêté leur vitrine au cours des Tradi'sons de Noël, à tel point que le conseil municipal a décidé de récompenser beaucoup plus de lauréats que d'habitude. Enfin, à la fin de la réunion, le Maire délégué a également mis à l'honneur Bernard Weigel qui a beaucoup contribué à l'opération de mise en évidence de l'histoire de Hohwiller, à travers les panneaux de la place de la mairie.

Il était alors temps de faire honneur à la galette des Rois, dont les nombreuses pièces ont trouvé preneur en un temps record ! Une belle soirée.

PALMARÈS DU CONCOURS **" LES LUMIÈRES DE LA VILLE "**

Hors concours: M. et M^{me} Pierre MORTIER
9, rue du Vignoble - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

1^{er} prix: M. et M^{me} Didier KLEIN
18a, rue de Pechelbronn - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

2^e prix: M. et M^{me} Éric SCHIMPF
51, rue de Lobsann - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

3^e prix: M. et M^{me} Bruno FRANK
30, rue du Maire Geiger - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

3^e prix exaequo: M. et M^{me} Bernard LIEVRE
4, rue du Maire Geiger - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

5^e prix: M. et M^{me} Michel MATHES
4b, rue Louis-Philippe KAMM - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

6^e prix: M. Alain STAAT et M^{me} Mireille RIEFFEL
6, rue des Jeunes Vignes - HOHWILLER

7^e prix: M. et M^{me} Alfred SCHMITT
15, rue de la Dîme - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

8^e prix: M. et M^{me} Claude SCHAB
34, rue Muntz - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

8^e prix exaequo: M. et M^{me} Christophe BUSCHE
8, rue de Betschdorf - HOHWILLER

10^e prix: M. et M^{me} Georges JAEGER
28, rue Principale - HOHWILLER

10^e prix exaequo: M^{me} Brigitte MULLER
16b, rue des Vignes - SOULTZ-SOUS-FORÊTS



1^{er} PRIX "LES LUMIÈRES DE LA VILLE"

PALMARÈS DU CONCOURS **" LES PLUS BELLES VITRINES DU COMMERCE "**

Hors concours: OPTISSIMO
40, rue des Barons de Fleckenstein - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

1^{er} prix: PHARMACIE
23, rue du Docteur Deutsch - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

2^e prix: Cycles LIEGEOIS
28, rue du Docteur Deutsch - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

3^e prix: BOUTIQUE ÉLIANE
5, rue des Barons de Fleckenstein - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

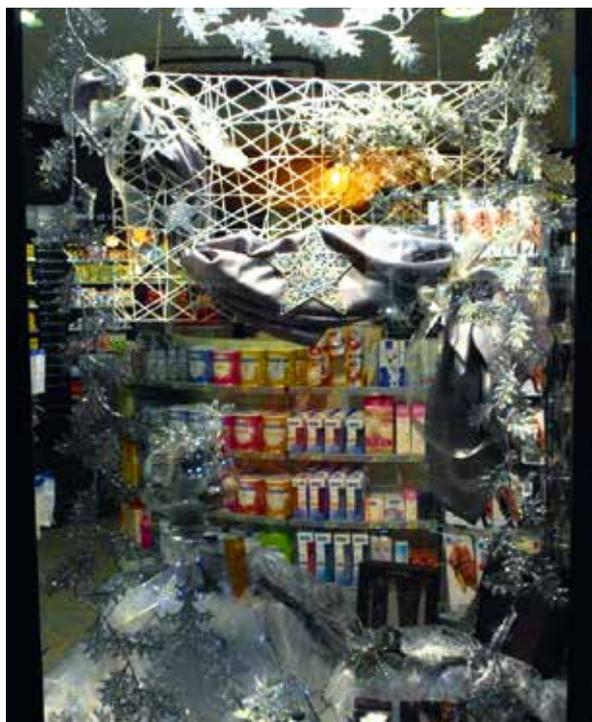
4^e prix: Fleurs VERTTIGE
10, rue du Docteur Deutsch - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

5^e prix: Boulangerie O DELICES D'ENZO
35, rue des Barons de Fleckenstein - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

6^e prix: C. COIFFURE
22, rue des Barons de Fleckenstein - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

7^e prix: Boulangerie COTTENTIN
27, rue des Barons de Fleckenstein - SOULTZ-SOUS-FORÊTS

7^e prix exaequo: Pâtisserie Saint Honoré
26, rue du Docteur Deutsch - SOULTZ-SOUS-FORÊTS



1^{er} PRIX "LES PLUS BELLES VITRINES DU COMMERCE"

DE 2013 À 2014

FÊTE DES PERSONNES ÂGÉES À SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Plus de 200 personnes présentes, malgré quelques absences de dernière minute pour cause de maladie. Parmi elles la doyenne, Thérèse Keller, qui a, entre-temps, passé le cap des 99 ans, et qui a été chaudement applaudie par l'assemblée. Deux discours rondement menés par le Maire et le Conseiller Général, le Maire évoquant notamment le passage du cap des 3 000 habitants

par la commune au 1^{er} janvier 2014 et la disparition du Maire honoraire Rémi Christ dans les dernières semaines de 2013. Un pot au feu à la hauteur de la situation et unanimement apprécié. Un service efficace pris en charge par les membres du conseil municipal et quelques bénévoles qui ont abattu un travail de titan, en particulier au niveau de la plonge. La troupe du Heckewirt qui a

assuré avec maestria la première partie de l'animation. Une visite du Député entre deux plats. Le groupe de Schœnenbourg qui a pris la suite de l'animation avec son répertoire bien connu et sa capacité à entraîner l'ensemble des participants dans ses chants. Nos aînés ont donc été nombreux à rester jusqu'au bout, jusqu'après 18h30 !



FÊTE DES PERSONNES ÂGÉES DE HOHWILLER

Près de 50 seniors ont répondu à l'invitation de la municipalité pour aborder ensemble, dans la convivialité, la nouvelle année. Le Maire délégué et le Maire, ainsi que le Pasteur Merckling, ont assuré, par séquences, entre les différents plats d'un menu tout à fait remarquable, l'animation de l'après-midi. D'abord par les mots de bienvenue du Maire délégué et du Maire, le premier en profitant pour saluer

également la conseillère Béatrice Hoeltzel et pour excuser certaines personnes ne pouvant être présentes pour raison de santé, en particulier Monsieur Schini, l'animateur habituel de cette fête. Ensuite par plusieurs pages audio-visuelles, diffusées grâce au matériel mis en place par le Pasteur Merckling, présentées et commentées par ce dernier. Un exercice dont le Pasteur a le secret.

Enfin par une rétrospective des événements 2013, illustrée par les interventions respectives du Maire et du Maire délégué. Ce dernier en a profité pour annoncer qu'il ne se représenterait plus en mars 2014.

Un moment d'émotion, profondément et intensément ressenti par l'ensemble de l'assemblée !



AU FIL DES ÉVÉNEMENTS

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

C'est une belle assistance qui s'est retrouvée dès 10h30 pour commémorer le 69^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Le Député Reiss, le Vice-président du Conseil Général Jean-Laurent Vonau, et de nombreux maires des communes environnantes ont entouré le Maire, ses Adjoints et les membres du Conseil Municipal pour cette cérémonie. Lancée par une entrée en scène des JSP et des enfants de l'école élémentaire, la manifestation a ensuite enchaîné les différentes étapes, entrecoupées d'interventions musicales des harmonies groupées de

Soultz-sous-Forêts et de Wissembourg : marseillaise chantée par les écoliers, lecture du message du secrétaire d'État Kader Arif, dépôts de gerbes, sonnerie aux morts, marseillaise, salutations des porte-drapeaux, mot du Maire. Dans son allocution le Maire a remercié toutes celles et tous ceux qui ont participé à la cérémonie, souligné la présence des représentants des corps d'armées implantés en Alsace du Nord, mis en exergue plus particulièrement les organisations des anciens combattants à l'instar de ce qu'a fait le secrétaire d'État dans son message, rappelé la chape de plomb

qui s'était abattue sur la population d'Alsace-Moselle entre 1940 et 1945, et évoqué la soixantaine de victimes, civiles et militaires, et les destructions subies par la commune. Il a ensuite mis l'accent sur la reconstruction, facilitée par la paix retrouvée. Une paix portée par une Europe initiée par la réconciliation franco-allemande, développée sur des fondements d'abord économiques, et consolidée par une approche politique encore en cours, qui devra de plus en plus mettre l'homme au cœur de son projet.



CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ



La cérémonie de la citoyenneté est une manifestation au cours de laquelle le Maire remet de manière officielle la carte d'électeur aux jeunes qui accèdent au droit de vote. Environ la moitié des jeunes conviés à la cérémonie était présente et le Maire en a profité pour rappeler les textes fondateurs de la République Française, la signification du triptyque « Liberté-Égalité-Fraternité » et souligné, en ce jour consacré aux droits de la femme, les extraits de la constitution y afférents. Il a également rappelé que si le citoyen a des droits, il a aussi des devoirs. Tout cela est consigné dans le livret de la citoyenneté qui a été remis, en même temps que la carte d'électeur, aux jeunes.

Élus et nouveaux électeurs ont ensuite pu échanger autour du verre de l'amitié.

OMACSL UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Le comité directeur de l'OMACSL s'est réuni le 12 avril avec, notamment, à l'ordre du jour la constitution du nouveau comité suite aux élections municipales du 23 mars. La séance a été ouverte par le président sortant, Christophe SCHIMPF, qui, dans un discours particulièrement émouvant, a retracé ses années de présidence et souligné la belle expérience qu'a constituée pour lui cette période à la tête de l'OMACSL. Il a ensuite procédé à l'élection de son successeur. C'est Jean-Michel STEPHAN, conseiller municipal délégué, qui a été porté à la présidence à l'unanimité moins deux abstentions. Les vice-présidents sont Roland Clauss du tennis de table

et Georges WEBER de la Boule d'Or. Christophe HECKMANN a pris en charge la trésorerie et Thiphanie FIGUEREIDO le secrétariat. En fin de séance le vice-président Roland CLAUSS est intervenu pour dire à Christophe SCHIMPF combien il avait apprécié ces six années de collaboration. Le Maire a conclu la réunion en remerciant chaleureusement Christophe SCHIMPF et toute l'équipe de l'OMACSL pour ces six années de plein engagement, et en présentant tous ses vœux de réussite au nouveau président et à tous les responsables qui l'entourent pour que l'OMACSL continue à évoluer au niveau d'excellence auquel il est arrivé !



SPORTS

FÊTE DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS

Cette première manifestation organisée par la nouvelle équipe de l'OMACSL, a été à la hauteur des éditions précédentes.

Plus de 200 participants, une quinzaine de stands, des associations fortement impliquées qui ont mis un soin particulier à proposer aux enfants des épreuves motivantes, et des parents aux petits soins de leur progéniture. Tous les ingrédients du succès étaient réunis. Même la météo a, comme chaque année, veillé à épargner le Bruehl afin que les choses se déroulent dans les meilleures conditions. C'est donc avec une grande satisfaction, partagée par le nouveau Président de l'OMACSL, que le Maire a conclu cette fête du sport et des associations en remerciant et en félicitant l'OMACSL et les associations pour cette magnifique animation, en rappelant aux participants que les associations sont évidemment prêtes à les accueillir pour pratiquer dans la durée les activités auxquelles ils ont été initiés, et pour procéder à la remise des trophées pour les 3 lauréats de chaque catégorie.





24^e COURSES POPULAIRES DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS ET FEU DE LA SAINT-JEAN

Deuxième grand challenge pour la nouvelle équipe de l'OMACSL. Et challenge réussi ! D'abord au niveau de l'organisation des courses, appréciée par tous les concurrents. Ensuite au niveau du nombre de participants : 414 coureurs à l'arrivée, toutes catégories confondues. Un niveau comparable à celui de l'année dernière. Un résultat tout à fait satisfaisant, voire remarquable si l'on prend en compte la concurrence qui existait sur ce week-end de courses à pied, en particulier le marathon et le semi-marathon de Molsheim et ses

4 000 participants. Le bûcher de la Saint-Jean a également été à la hauteur de l'événement et sa crémation s'est déroulée dans les règles de l'art. Là aussi le public a été au rendez-vous, malgré une météo bien frisquette. Et s'il a été un peu moins dense que d'habitude, le florilège des manifestations festives des alentours n'y a pas été pour rien. Un petit effort sur la communication ne sera donc, à l'avenir, pas de trop.

Et maintenant en route pour la 25^e édition, un quart de siècle à fêter comme il se doit !



COURSE NATURE DU SOULTZERKOPF ORGANISÉE PAR LES COUREURS DE LA SALINE À LAMPERTSLOCH

Cette course draine chaque année plus d'adeptes. Ils étaient près de 300 à s'élancer sur les deux circuits de 13 et de 23 kilomètres à 9h30, sous un soleil éclatant. Un temps magnifique, un superbe parcours, de beaux vainqueurs, une organisation impeccable, le Maire ne pouvait pas rêver mieux pour sa première sortie officielle après son élection du jour précédent. Bravo à la Présidente et à toute l'équipe des Coureurs de La Saline.

FRIEHJOHR FER UNSERI SPROCH

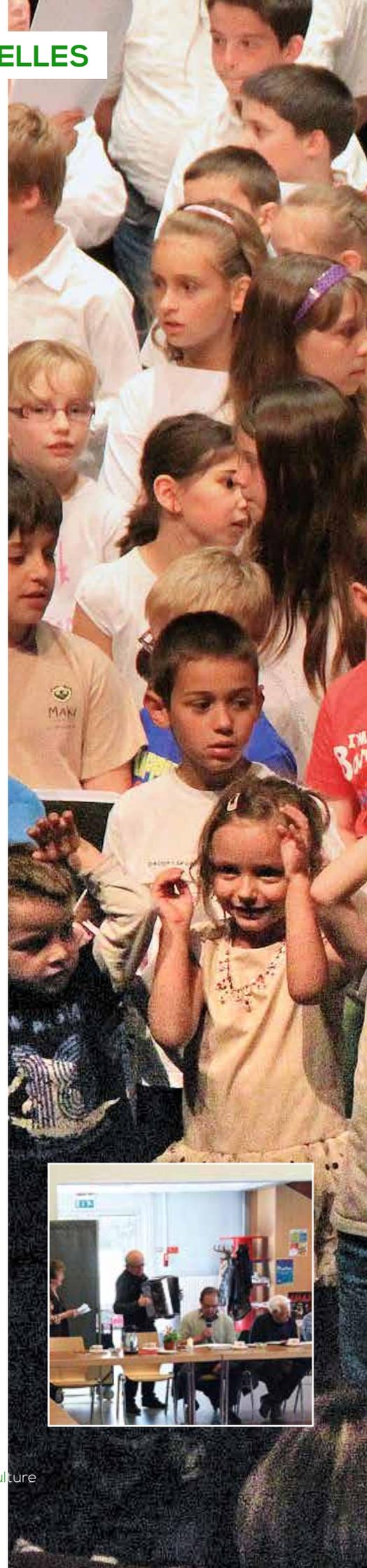
Le printemps alsacien a pris ses quartiers pendant près de 2 mois à La Saline.

Après une entrée en matière «*Impro uff Elsässich*», le club des aînés a pris le relais pour la traditionnelle «*Maastub un Witz*». Puis c'est le théâtre alsacien qui a occupé la scène pendant six représentations avec «*Ledig un a Bauplatz*», et un indéniable succès populaire.

Notre barde local, Serge Rieger, a, lui, été au four et au moulin pendant ce printemps dédié à notre dialecte. Avec un «*Kinderfescht*» en compagnie des enfants des écoles de Soultz-sous-Forêts, puis une étape du «*Summerlied fer Kinder*» avec les

élèves d'un certain nombre d'écoles de l'Alsace du Nord, et enfin un récital en "alsacien" entouré de Laure Muller, des slameurs du collège et de l'ensemble vocal de Soultz-sous-Forêts, il n'a pas chômé. Merci à lui, il est toujours le bienvenu à La Saline.

Enfin la venue de la Choucrouterie et de sa tête d'affiche Roger Siffer a constitué le point d'orgue de ces huit semaines de pratiques en alsacien. Et ils ont pris la peine de nous rappeler que «*D'Hälft von de Politiker sin ken Ochse*».





DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Ouverture du festival DÉCALAGES à La Saline

Pour la première fois La Saline a eu l'honneur de la cérémonie d'ouverture du festival Décalages.



Malou, la Directrice, a eu la main heureuse avec une programmation certes décalée, mais accessible. Et cela a démarré fort avec le concert de musique contemporaine de Hanatsu Miroir dans la salle Mary de Bode. Un moment magique qui a affiché l'ambition, avant tout, de *«tisser des liens, construire des ponts entre les cultures, les interprètes et les compositeurs, les civilisations*

et leurs arts, les musiques et leur public». Puis tout le monde s'est transporté dans le théâtre Michel Deutsch, à l'étage. Le Président des Scènes du Nord a introduit la deuxième partie de la soirée avec les traditionnelles paroles d'accueil et de présentation du festival. Le Maire de Soultz-sous-Forêts a enchaîné en insistant sur le plaisir qu'a le «petit poucet» du réseau de recevoir à son

tour cette cérémonie d'ouverture. Il a souligné les progrès qui ont été faits par La Saline en matière de professionnalisation grâce, notamment, à l'arrivée et au travail de Malou. Il n'a pas pu s'empêcher de repenser à une période un peu plus difficile lorsqu'en 2008 les Scènes du Nord se faisaient quelque peu tirer l'oreille pour admettre La Saline en leur sein. Ensuite, à nouveau, place au spectacle...

CONCERT DE LA CHORALE FÉMININ PLURIELLES À L'ÉGLISE PROTESTANTE

Le temple était occupé jusqu'à la dernière place lorsque la chorale a entamé son concert. Un concert brillant, chaleureux, quasiment envoûtant, sous la baguette du chef Jean-Philippe Billmann. Un concert qui a été le point d'orgue de la petite année, cette période qui va de Noël à l'Épiphanie et qui compte 12 jours. La petite année où chaque jour était considéré par nos aïeux comme un présage de ce qui se passera dans le mois correspondant de l'année à venir. C'est donc sous des applaudissements nourris et prolongés que le chœur de femmes a terminé son concert en entonnant un bis largement attendu, avant de saluer une dernière fois son public et de se retirer comme il était venu.

5^e édition de Tout 'Art

Cette cinquième édition avait rendez-vous avec ses exposants et son public tout au long du dimanche du 6 avril. C'est le Maire qui a eu le plaisir d'ouvrir la manifestation à 11h, entouré des adjoints au Maire, d'un certain nombre de membres du conseil municipal, des 28 exposants et des invités. Il a d'abord souligné le chemin parcouru depuis la première édition, grâce à la ténacité de la Directrice de La Saline et de son équipe. Il a ensuite félicité les exposants pour la qualité des créations présentées, sachant qu'il est souvent difficile de franchir le pas et d'avoir le courage de partager avec les autres ce qu'on crée d'abord pour soi.

Enfin il a rappelé que cette année la manifestation se tient avant Pâques, ce qui lui a fait dire qu'il s'agit aussi du premier marché de Pâques de Soultz-sous-Forêts.



Fête de la musique

Florilège de photos pour une soirée réussie !



CONCERT DE PRINTEMPS DE LA CONCORDIA

Après Wissembourg, c'est à La Saline que l'entente des harmonies de Soultz-sous-Forêts et de Wissembourg a tenu son deuxième concert. L'ensemble a entamé sa prestation devant une salle très bien garnie, avec un programme identique à celui de Wissembourg. Après la première pièce le Président Schuler a pris la parole pour saluer l'assemblée et les personnalités présentes. Le concert s'est ensuite déroulé dans une très belle ambiance, portée par une salle dont l'acoustique est remarquable pour ce type d'audition. Une adéquation également soulignée par les musiciens et le chef Alfred Kreiss. Et les trois bis de fin de concert ont montré à quel point les musiciens et leur chef avaient touché juste et ravi le public présent.



ORGEL TEA TIME

Le cycle des concerts Orgel Tea Time se poursuit. À l'occasion du dimanche des Rameaux le pasteur Krebs avait invité un jeune organiste tchèque, Michaël Bartek. Le concert a débuté par deux pièces de Johann Sébastien Bach dont l'interprétation a démontré, une fois encore, qu'un orgue symphonique était tout à fait compatible avec la musique baroque. La dernière pièce de la première partie, de Max Reger, a ensuite permis à l'organiste d'utiliser toute la plénitude de l'instrument. Il faut dire que Max Reger a été un des inspirateurs du facteur d'orgue Walcker pour la construction des orgues de cette maison au début du XX^e siècle. La deuxième partie du concert, dédiée à César Frank et Jehan Alain, a prolongé l'enchantement en ce bel après-midi de printemps. Un temps splendide, mais pas forcément favorable au succès d'affluence pour un concert d'orgue à 17h comme l'a montré une assistance quelque peu clairsemée. Les absents ont, une fois de plus, eu tort !

LE COLLÈGE ET LA SALINE

Remise des diplômes du brevet, fête artistique du collège, remise des prix lecture, le collège de Soultz-sous-Forêts est chez lui à La Saline.



Le relais culturel et la médiathèque sont des instruments privilégiés de coopération entre la commune et le collège. La municipalité traduit ainsi sa volonté, à chaque fois réitérée, de contribuer pleinement à l'animation et la vie du collège.



LES ÉCOLES PRIMAIRES

Cette coopération avec le monde de l'éducation est encore plus évidente au niveau des écoles maternelle et élémentaire puisque celles-ci sont directement de la compétence communale. Manifestations ELA, course et dictée, *Friehjohr fer unseri Sproch*, cérémonies commémoratives, fêtes de Noël à La Saline, fêtes de fin d'année, expositions, kermesse, nos écoliers et leurs enseignants prennent toute leur part à l'animation locale.

Merci pour cet engagement.





ANTENNES D'AIDE JURIDIQUE EN ALSACE DU NORD

Une réunion de travail sur la constitution d'un réseau d'antennes d'aide juridique en Alsace du Nord a récemment eu lieu à Wissembourg. L'idée avait déjà été lancée il y a un an pour l'implantation d'une telle antenne à Soultz-sous-Forêts. Une antenne a par ailleurs déjà existé à Wissembourg, sous l'égide de la communauté de communes, avant d'être fermée. Une seule antenne est actuellement opérationnelle dans l'arrondissement, à Lauterbourg, mais sa fréquentation n'est pas satisfaisante. Le nouveau Président du Tribunal de Grande Instance a donc

relancé le dossier pour mettre en place une structure d'aide juridique digne de ce nom dans nos territoires. Les participants à la réunion ont proposé de mettre en place un réseau de permanences, à Lauterbourg, Wissembourg et Soultz-sous-Forêts, ouvertes mensuellement, à tour de rôle. Ce dispositif doit permettre de conjuguer la proximité avec une fréquence acceptable et un coût maîtrisé. A charge maintenant pour le conseil départemental d'accès au droit du Bas-Rhin de faire des propositions concrètes aux communes concernées.

UNE NOUVELLE AIRE DE COVOITURAGE AU LECLERC EXPRESS

Le Conseil Général du Bas-Rhin poursuit sa politique de développement du covoiturage avec la création d'une nouvelle aire de covoiturage sur le parking du Leclerc Express à Soultz-sous-Forêts.

En partenariat avec le Leclerc Express, **10 places réservées au covoiturage** sont disponibles à l'entrée du parking du supermarché.

Gratuites et accessibles 24h/24, ces places sont proches de la RD 263 direction Haguenau ou Wissembourg.

Elles sont localisables grâce à un panneau de signalisation « covoiturage ». L'accès est également balisé par une signalisation directionnelle. Plus de 50 aires de covoiturage existent actuellement dans le Bas-Rhin, permettant aux automobilistes de stationner en sécurité. Ces aires sont répertoriées sur le site dédié au covoiturage du Conseil Général.



À la recherche d'un covoitreur ?

Le site www.bas-rhin.fr/covoiturage permet de mettre en relation conducteurs et passagers qui souhaitent partager leurs trajets ! Plus de 1 000 inscrits sont déjà recensés. Pourquoi pas vous ?

Économique, écologique et conviviale, adoptez la covoiturage attitude !



SANG POUR 100, NOUVELLE IMPULSION POUR LE DON DU SANG

Le 28 janvier a eu lieu l'assemblée constitutive de Sangpour100, l'amicale des donateurs de sang.

Nous l'avons déjà évoqué, le potentiel de dons de sang à Soultz-sous-Forêts est bien supérieur au nombre de dons actuels. Deux dispositions ont été prises pour améliorer cette situation: d'une part localiser les séances de dons de sang à La Saline, et d'autre part mettre sur pieds une amicale qui accompagne et donne une dimension conviviale à ces opérations. Ce sont ces deux actions qui ont été au cœur de la réunion de Sangpour100, qui s'est tenue dans la salle voûtée du pôle des services en présence d'une dizaine de personnes.

L'objectif est clair: obtenir rapidement un doublement des dons pour atteindre, puis dépasser, la barre des 100 dons ! Et il a quasiment été atteint dès la première séance de 2014.

Bravo et bonne continuation au Président Stéphane Meyer et à toute son équipe.

COMMUNIQUÉ DU SICTEU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX USÉES

"Eviders, lavabos, toilettes ne sont pas des poubelles ! Pour le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement, **n'y jetez pas :**

- **les lingettes nettoyantes** (même si l'emballage indique la possibilité de s'en débarrasser dans les sanitaires),
- **les protections hygiéniques,**
- **les huiles de vidange,**
- **les déchets alimentaires,**
- **les solvants,**
- **les résidus de travaux de bricolage** (peinture)
- **et autres produits toxiques.**

Ces déchets et polluants obstruent le réseau d'égout et perturbent le traitement des eaux usées domestiques. En modifiant nos comportements, nous contribuons à préserver notre santé, notre environnement, sans oublier notre porte-monnaie!"

HORAIRES D'ÉTÉ

MAIRIE : Fermeture tous les samedis du 15 juillet au 16 août à savoir les samedis 19 juillet, 26 juillet, 2 août, 9 août et 16 août.

MÉDIATHÈQUE : Fermeture du 28 juillet au 10 août.

RELAIS CULTUREL LA SALINE : Fermeture des bureaux du 21 juillet au 11 août.

PISCINE DE DRACHENBRONN : Ouverture les lundis et jeudis de 14h à 20h, les mardis de 15h à 21h30, les mercredis de 14h à 19h30, puis aquagym de 19h30 à 21h30, les vendredis de 14h à 21h30 et les samedis de 14h à 18h.



RÉSIDENCES SENIORS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUTRE-FORÊT

Il s'agit de résidences dotées d'un minimum de services, à destination des personnes âgées souhaitant intégrer un logement adapté sans aller jusqu'à la maison de retraite. Un premier projet de résidence senior, porté par l'ancienne communauté de communes du Hattgau, a été labellisé par le conseil général. Il s'agit de six logements à construire à Betschdorf, en face de la maison de retraite, dont l'animation serait prise en charge par le dispositif « Relais Services à la Population-SAP » de la communauté de communes de l'Outre-Forêt. Ce dossier a été relancé à l'initiative des services du département. Il s'agit maintenant de valider le bailleur social qui sera en charge de la construction, OPUS67 est pressenti, et d'entrer dans la phase de réalisation. D'autres pistes de résidences seniors existent par ailleurs. En particulier à Soultz-sous-Forêts, sur le site de l'ancienne gendarmerie ou au niveau des appartements existants à l'avant de la maison de retraite du Soultzerland.



NOUVELLES DU CCAS DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il y en a un à Soultz-sous-Forêts et un autre à Hohwiller. Suite aux élections de nouveaux élus ont rejoint le Conseil d'Administration des CCAS. Celui de Soultz-sous-Forêts se compose de quatre élus : Lucienne HAAS, Claire CARRARO-LIEVRE, Michèle CECCHINI, Cathy WAGNER et de quatre personnes nommées par le Maire : Catherine LECOUFFE, Madeleine GUTMANN, Solange BORDIER et Denise GOTTAR. Le Maire, Pierre Mammosser, est président de droit et deux Vice-Présidentes ont été élues : Catherine Lecouffe et Claire Carraro-Lièvre. Le CCAS de Hohwiller est présidé par Béatrice Hoeltzel, Maire délégué.

légumes manquent rapidement, comme les oignons, les poireaux, les choux... L'association « Repartir », qui organise le marché, a récupéré ce qui restait et a pu faire du jus de pommes pour l'épicerie sociale.

Pour cette année, **la collecte aura lieu le JEUDI 9 OCTOBRE 2014** de 17h à 19h au Club House du Tennis. L'idée étant de donner ce que vous avez en trop dans vos jardins et potagers à ceux qui n'ont pas assez, et qui mangent peu de fruits et légumes.

Le groupe Croculteur' est maintenant bien soudé, un petit noyau d'irréductibles est partant pour tout, quelques nouveaux renforcent le groupe. Des spectacles, grands jeux, bricolages, et bien sûr des sorties: le Musée Historique de Haguenu, le Musée du Pétrole à Merkwiller, la Ferme du Steinbach à Obersteinbach ont rempli les 14 rencontres de cette année.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

C'est à la fin du mois de juillet que le jury communal du fleurissement passera pour primer vos réalisations en matière de décor floral. Les fleurs et les espaces verts avec leur entretien, mais également la propreté et l'aménagement général sont pris en compte. Bon courage et bonne réussite.



BILAN ET PERSPECTIVES DU CCAS DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Le budget augmente d'année en année. En 2013 il a été de 6 61 €. Les aides d'urgences se sont élevées à 1 003 € et les aides alimentaires à 4 571 €. 87 personnes ont bénéficié des épicerie sociale de Woerth et de Lauterbourg. 1 000 € ont été attribués à des associations à visée sociale. En 2014 le budget prévisionnel est de plus de 9 000 €.

Au mois d'octobre 2013, le **marché aux fruits et légumes** s'est déroulé dans une ambiance conviviale autour d'un café-gâteaux. Sur 28 familles inscrites, 22 sont venues, et plus de la moitié dans la première demi-heure, pour être sûres d'avoir le choix. En effet certains

CONTACT

Marguerite Wagner, assistante sociale de secteur, au 03 69 06 73 83.

CONTACTER LE CCAS

vous pouvez :

- vous adresser à l'accueil de la Mairie, pour demander un dossier pour une prestation sociale,
- venir à la permanence le vendredi matin de 10h à 11h dans la salle des permanences à côté de l'office du tourisme, c'est un espace confidentiel pour un temps d'écoute,
- mettre un mot dans la boîte aux lettres dans la cour de la Mairie, si vous avez des propositions ou des demandes.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Journée d'inscription le mercredi 3 septembre de 17 à 20h, maison de la musique et des associations.

CONTACT

Mairie de Soultz-sous-Forêts, Tél 03.88.80.40.42

M. KREISS Alfred, Tél 03.88.80.74.30 entre 18H et 19H ou par mail : alfred.kreiss@free.fr

LE GROUPE SOULTZ-HOHWILLER ÉNERGIE PREND SES MARQUES

Le 23 mars vous avez fait le choix de la continuité. Un choix clair, que le nouveau mode de scrutin a encore amplifié. Ainsi le groupe Soultz-Hohwiller énergie occupe 21 sièges sur 23 au conseil municipal et la liste a obtenu les 6 sièges de la commune au conseil communautaire. Nous remercions chaleureusement les électrices et les électeurs, de Soultz-sous-Forêts et de Hohwiller, qui nous ont si largement exprimé leur confiance. Ce résultat nous donne la responsabilité pleine et entière de la conduite des affaires de la collectivité pour les six prochaines années, que ce soit au niveau communal ou au niveau intercommunal. Et ceci au nom de tous les habitants de la localité, sans distinction.

Cette responsabilité est d'autant plus grande que les enjeux du mandat sont particulièrement importants : sur le plan financier avec la baisse des dotations de l'État et la crise économique qui continue à sévir, sur le plan institutionnel avec

la nouvelle réforme territoriale qui se prépare, et sur le plan économique et social avec l'impérieuse nécessité d'un développement équilibré entre les zones périphériques et le centre-ville de notre commune.

Nous nous sommes structurés en conséquence. La nomination de trois conseillers municipaux délégués, sans augmenter le montant global des indemnités, permet d'élargir l'exécutif municipal et d'y intégrer un large panel de compétences. L'obtention d'un certain nombre de présidences et de vice-présidences dans les instances intercommunales permet d'assurer une présence efficace de la commune à ce niveau. L'ouverture des commissions communales aux personnes extérieures au conseil municipal assure une permanence dans la démarche de concertation. Enfin l'instauration d'une commission consultative élargie à Hohwiller a pour objectif de favoriser la contribution de la commune associée au débat municipal.

À peine constituée, l'équipe est tout de suite entrée dans le vif du sujet. Il faut dire qu'avec le Jardin de La Saline, les nouveaux rythmes scolaires et le complexe sportif, les dossiers lourds ne manquent pas !

Le groupe Soultz-Hohwiller énergie vous souhaite, à toutes et à tous, de passer une agréable période estivale.

*Pierre MAMMOSSER, Lucienne HAAS,
Dominique STOHR, Alfred RINCKEL,
Marie-José SCHALLER,
Béatrice HOELTZEL, Maire délégué
de Hohwiller, Fabien ACKER,
Christophe BUSCHE,
Claire CARRARO-LIEVRE,
Michèle CECCHINI, Fabrice FISCHER,
Céline GEFFROY,
Christophe HECKMANN,
Éric HUBERT, Isabelle MULLER,
Véronique PHILIPPS, José POZUELO,
Thomas RUBY, Jean-Michel STEPHAN,
Cathy WAGNER, Anne ZYTO*

PREMIERS PAS

Avec le nouveau mode d'élection, un quart des électeurs est représenté au conseil municipal par deux élus sur un total de 23. De même, le gouvernement socialiste promettait une meilleure représentativité dans les conseils communautaires : Soultz-Hohwiller n'est pourtant représenté que par sa majorité. Malgré cela, nous continuerons à défendre vos intérêts autant que faire se peut, lorsqu'on écoutera notre avis. Nous resterons dans une démarche vigilante mais constructive : même sans toujours partager la manière de faire ou les objectifs du Maire, agir pour Soultz-Hohwiller, ça n'est pas s'opposer à tout ni rester inactif. Tout au contraire, depuis mars et comme par le passé, nous sommes présents dans les instances communales et les manifestations, souvent plus que certains élus de la majorité.

Quelques semaines à peine après les

élections municipales, il est difficile d'effectuer un premier bilan des actions engagées dans ce nouveau mandat. Depuis le 23 mars, on voit cependant déjà apparaître quelques lignes directrices.

Avant tout, une nouveauté, presque une découverte : les finances ! Soudain, comme par magie, elles sont au plus mal ! Mi-mars encore, certains vous parlaient de "quasi stabilité des taux" et de finances maîtrisées : le budget 2014 adopté en avril a déjà vu plusieurs projets reportés, voire annulés, par manque d'argent. La multiplication des élus indemnisés n'aide certes pas mais elle n'explique pas tout. Étrangement, la communauté des communes, présidée par le Maire, affiche soudain le même problème...

Alors que l'école vient de prendre fin, un mot sur la rentrée 2014, marquée par les nouveaux rythmes scolaires.

Si les horaires et jours d'école semblent enfin stabilisés, les parents restent encore dans l'incertitude sur les activités qui seront proposées, leur coût, les capacités d'accueil mais aussi les questions de transport alors qu'ailleurs les inscriptions sont déjà enregistrées, clarifiant du même coup la garde des enfants.

À Hohwiller, cet été encore, les regards vont au ciel, souhaitons un été sans coulée de boue aux riverains de la rue de Betschdorf qui attendent toujours des mesures concrètes, à l'image de tous ceux qui s'inquiètent au quotidien de la sécurité sur la rue principale.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

*Sylvie CULLMANN
et Christian KLIPFEL*

Fête Nationale

Dimanche 13 juillet

Toute la population est cordialement invitée à cette Grande Fête Nationale

**Sur le Parvis
de La Saline**

A 20h

- Cérémonie officielle, allocution du Maire puis défilé vers le Parc du Bruehl. Toute la population est invitée à cette cérémonie officielle.



**Tout au
long de la
soirée :
Bal
populaire
organisé
par le
HBCSK et
animé par
le Duo
André.**

**Au Parc
du Bruehl**

A partir de 20h30

- Distribution de bons pour petits pains et saucisses aux enfants.
- Lancement des festivités au Bruehl par le Maire et interprétation de la Marseillaise.
- Retransmission en direct de la finale de la Coupe du Monde de football sur écran géant.
- Distribution de ballons lumineux aux enfants.
- Retraite aux flambeaux autour du Bruehl pour jeunes et moins jeunes. Le chemin sera jalonné de tableaux dansés.

A la tombée de la nuit...

Feu d'artifice !